



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex  
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74  
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

## ARRÊTÉ DU MAIRE

### ARRÊTÉ D'ALIGNEMENT 2 RUE DES FLANDRES SECTION A N N° 78

L'arrêté d'alignement n° 914-2024 est abrogé,

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

Vu la demande d'alignement de Maître Dimitri LETHIAIS relative à la propriété de Mme Janine BENARD sise 2, rue des Flandres cadastrée section A N n° 78 à Pont-Audemer,

Vu l'article L 112-1 et suivants du Code de la Voirie Routière,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'absence de plan d'alignement,

#### ARRETE :

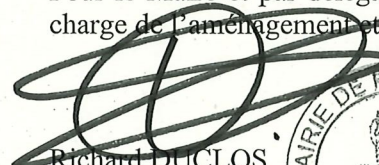
Article 1 : En l'absence de plan d'alignement, l'alignement actuel peut être conservé en ce qui concerne la parcelle cadastrée section A N n° 78 bordant la rue des Flandres (V.C. n° 513) et la rue de Normandie (V.C. n°510).

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Pont-Audemer est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à la Préfecture de l'Eure et notifiée au pétitionnaire.

Fait à Pont-Audemer, le 15 juillet 2024

Pour le Maire et par délégation, le Conseiller délégué, en charge de l'aménagement et des travaux

  
Richard DUCLOS



Département :  
EURE  
Canton :  
PONT-AUDEMER

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Avis de réception au cadastre : cet extrait est géré  
027-200077329-20240715-arr\_0925\_2025-AR  
Date de mise à jour : 08/07/2025  
Date de mise à jour : 08/07/2025  
Date de mise à jour : 08/07/2025

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Centre des Finances publiques PLACE  
DE LA DEMI LUNE 27405  
27405 LOUVIERS CEDEX  
tél. 02 32 25 71 13 -fax  
ptgc.270.louviers@dgfip.finances.gouv.fr

Section : AN  
Feuille : 000 AN 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 21/06/2024  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49  
©2022 Direction Générale des Finances  
Publiques

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

